

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe
Conférence suisse des institutions d'action sociale
Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale
Conferenza svizra da l'agid social

Cotisations SKOS à partir de 2026, abonnement au magazine spécialisé compris

		à partir de 2026 Nouvelle cotisation avec abonnement	Nombre d'abonnements inclus*
Cantons	Cotisation de base	6 centimes par habitant	Selon les besoins et taille
	Contribution supplémentaire Conseil Aide sociale aux réfugiés selon la décision de la CDAS du 11 novembre 2022	1 centime par habitant	
Communes	jusqu'à 999 habitants	320	1
	1000 à 4999 habitants	670	1
	5000 - 9999 habitants	1200	1
	10 000 - 14 999 habitants	1575	1
	15 000 - 19 999 habitants	1950	1
	20 000 - 34 999 habitants	2600	2
	35 000 - 49 999 habitants	3225	2
	50 000 - 74 999 habitants	3850	2
	75 000 - 99 999 habitants	4500	3
Plus de 100 000 habitants	6400	3	
Services sociaux régionaux		Contribution de base de 200 CHF par commune plus 6 centimes par habitant, plus 45 CHF, limite supérieure de 3900 CHF (ou 18 centimes par habitant)	1

Salaires privés organisations	Masse salariale < CHF 300 000	320	1
	Masse salariale > CHF 300 000 < CHF 750 000	670	1
	masse salariale > CHF 750 000 < CHF 1 500 000	880	1
	Masse salariale > CHF 1 500 000 < CHF 3 000 000	1100	1
	Masse salariale > CHF 3 000 000 < CHF 5 000 000	1450	2
	Masse salariale > CHF 5 000 000	2700	3
Hautes écoles spécialisées, offices fédéraux		1325	2

- Base pour les contributions cantonales et RSD : derniers chiffres de population disponibles de l'OFS (vérifiés et ajustés par la SKOS tous les deux à trois ans seulement)
- La moitié de la cotisation est facturée l'année de l'adhésion. Les nouveaux membres qui adhèrent à partir du 1er octobre ne paient leur cotisation que l'année suivante.
- *Des abonnements supplémentaires peuvent être souscrits au prix de 45,00 CHF par abonnement. À partir de 3 abonnements supplémentaires, des réductions sont accordées :
 - 3 abonnements supplémentaires = 120,00 CHF au total
 - 4 abonnements supplémentaires = 150,00 CHF au total
 - 5 abonnements supplémentaires = 175,00 CHF au total
 - À partir de 6 abonnements supplémentaires = 30,00 CHF par abonnement

Valable à partir du 1er janvier 2026